



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E153777

VALABLE JUSQU'AU 27/01/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/10/2006  
22 240

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 2006B01489

Siret : 492 265 731 00058

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 41171-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000143830370

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000143830370

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/11/2023

Raison sociale : IGEO

AVENUE DU PHARE DE LA BALUE  
ZAC DE CAP MALO  
35520 LA MEZIERE

Téléphone : 02 23 30 02 50

Portable :

Site Internet : www.c-igeo.fr/

E-mail : facturation@c-igeo.fr

Responsabilité légale :

GC INVEST (483 071 031) / KLAVD'YS (819 944 869) / DUDA DOMINIQUE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/10/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/10/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/05/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	17/09/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/05/2022
o Ventilation mécanique	17/09/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.